



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Procès-verbal de la réunion du Lundi 1^{er} avril 2019

Étaient présents :

Mme GARBANI	Présidente du CVS
Mr DONNOT	Représentant du personnel
Mme HISLEN	Représentante des familles
Mme LIOCOURT	Représentante des familles
Mme CAILLAVET	Représentante des familles
Mme LEPRUN	Représentante des familles EHPAD / SSIAD
Mr MARON	Représentant des résidents
Mme BONGARD	Résidente invitée
Mme DUBOST	Résidente invitée
Mr GALLOU	Résident invité
Mme GIRAUD	Résidente invitée
Mr GLASENER	Résident invité
Mr SCHOUMACHER	Résident invité
Mme BACK	Directeur
Mme DURAND	IDEC
Mme JACQUEL	Responsable qualité
Mme le Dr FERRY-BERT	Médecin coordonnateur
Mme SAUNY	Animatrice
Mme TOMASI	Cadre de santé

Étaient absents ou excusés :

Mme BUCHER	Représentante des usagers du SSIAD
Mr DUMAS	Représentant du CA
Mme BURRUS	Représentante des familles
Mme MONNET	Représentante des familles
Mr MICHAUX	Représentant des résidents
Mr RIGAUD	Résident invité

Mme GARBANI, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance à 14h30. Elle présente les excuses de Mme BURRUS et Mme MONNET.

Mme GARBANI souhaite la bienvenue à Mme LEPRUN, famille d'un résident des 4 Saisons et d'un patient pris en charge par le SSIAD, qui rejoint le CVS ; elle présente Mme Catherine

TOMASI, cadre de santé arrivée dans l'établissement fin novembre 2018 et Mme Aurélie NOËL, responsable hôtelière ayant pris ses fonctions le 11 mars 2019.

I/ Approbation du PV du 19 novembre 2018

Le suivi des points relatifs à l'évolution du contrat de séjour, au linge, au gaspillage alimentaire sera fait en séance.

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

II/ Situation des travaux à « La Rochelle »

Mme BACK explique que les cloisons sont maintenant montées et l'installation de l'électricité et des fluides est en cours.

L'intégration dans les locaux n'est pas prévue avant le mois d'octobre et sera conditionnée par l'accord de la commission de sécurité.

Le site des « 4 Saisons » sera maintenu le temps des travaux de réhabilitation des locaux se situant au-dessus du PASA actuel.

La livraison de la totalité des bâtiments devrait avoir lieu courant 2020.

Une information sera faite aux résidents et aux familles lorsque les dates précises seront connues.

Actuellement un travail est mené par l'équipe d'encadrement et le médecin coordonnateur pour préparer les nouvelles organisations et la répartition des résidents dans les différentes unités de vie.

Mme CAILLAVET demande si l'abri sur le parking actuel sera maintenu : Mme BACK explique que le parking actuel sera réservé aux personnels et l'abri permettra de stationner les véhicules de service du SSIAD. Le parking visiteur se trouvera à l'entrée du site.

Mme CAILLAVET demande si les effectifs vont évoluer : Mme BACK répond que l'évaluation PATHOS de juin 2018 et la revalorisation budgétaire qui en découle devrait permettre d'obtenir des moyens humains supplémentaires.

Le CVS prend acte.

EHPAD

III/ Prix de journée

La tarification est arrêtée par le président du Conseil Départemental.

À ce jour, Mme BACK n'a pas encore eu d'information sur les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le CVS prend acte.

IV/ Révision du contrat de séjour

Une proposition de révision du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement est présentée sur les points suivants :

- Prestation de blanchissage : mise en œuvre de l'**identification des articles textiles** au moyen d'une étiquette électronique suite à la sous-traitance de l'entretien du linge par la société AD3
- Acte de cautionnement solidaire et obligation alimentaire des enfants à l'égard de leurs parents ou autres ascendants dans le besoin (code civil, art. 205 et s.) qui peuvent être mis à contribution pour financer une partie des frais d'hébergement d'un proche en maison de retraite.

- Assurance : il est fortement recommandé aux résidents de souscrire une assurance de leurs biens et objets personnels contre la perte, le vol ou les dommages.
- Sécurité électrique : rappel du bon état de fonctionnement des dispositifs électriques complémentaires (rاديورéveil, poste de radio ...) et interdiction des branchements multiples non conformes (ne sont autorisés que les bandeaux multiprises en ligne aux normes NF et CE)

Concernant le marquage du linge, Mme NOËL propose de remplacer le terme « tissée » par « thermocollée ». La prestation du simple marquage du linge n'est plus possible. Les familles qui ne souhaitent pas faire « pucer » le trousseau devront l'identifier au moyen d'étiquettes tissées cousues par leurs soins.

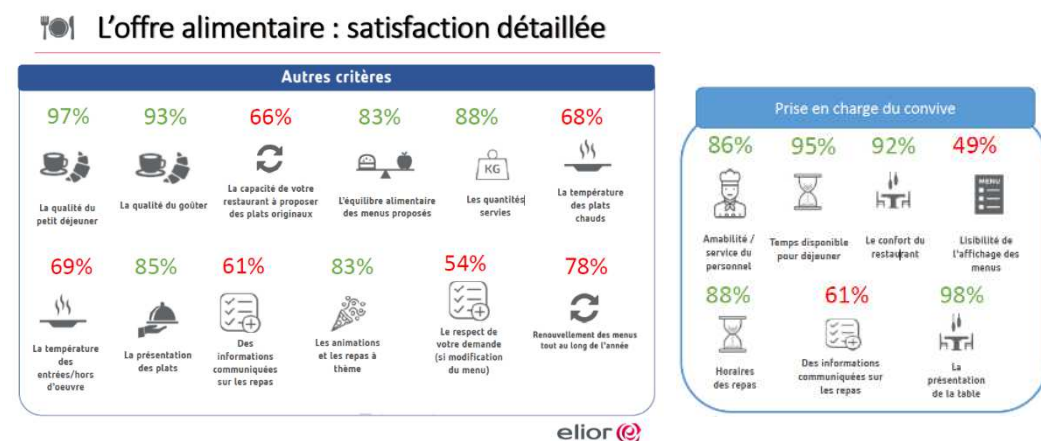
Le contrat de séjour sera modifié en conséquence.

CVS prend acte et valide les évolutions du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement.

V/ Prestations hôtelières

1- Restauration

Mme JACQUEL présente les résultats de l'enquête de satisfaction proposée par ELIOR et menée au mois de novembre 2018 auprès de 62 résidents (59 questionnaires ont été analysés).



Mme le Dr FERRY-BERT explique que la **nutrition et l'alimentation font partie des priorités institutionnelles** pour 2019.

Les points sur lesquels une attention particulière va être portée sont :

- l'affichage du menu
- les températures des plats

Depuis une quinzaine de jours, le menu du repas de midi et celui du soir sont inscrits sur un tableau à l'entrée des salles de restaurant.

Mme GIRAUD (La Rochelle) et Mme LEPRUN (4 Saisons) confirment que le **potage n'est pas suffisamment chaud**. Mme BACK rappelle que des soupières ont été achetées pour le maintien en température des soupes et potages. Mme NOËL est chargée de s'assurer de leur bonne utilisation. Le chauffe-assiettes à la restauration de « la Rochelle » est également en place.

Mme HISLEN regrette l'attitude des personnels de la salle de restaurant de « La Rochelle » qui ne sont pas toujours aimables ni agréables. Les familles qui font le choix de manger avec leur proche, ne peuvent pas prendre le temps et profiter d'un moment convivial car le repas est « expédié ».

Mme RIGAUD signale le repas décevant d'hier dimanche : pintade, carottes et flageolets (manque de sauce)

2- Linge

Depuis le 1^{er} septembre, la prestation traitement du linge des résidents et du linge de toilette est sous-traitée à un prestataire. Comme évoqué lors du CVS du mois de novembre, le « puçage » des trousseaux a été effectué en fin d'année.

Mme CAILLAVET fait remarquer un **retard dans la restitution du linge propre**. Effectivement, dernièrement une machine à laver a été en panne pendant plus d'une semaine.

Mme LEPRUN signale les **erreurs récurrentes de distribution de linge**. Mme BACK explique que les puces apposées sur les vêtements devraient permettre d'identifier dans une armoire ce type d'erreur.

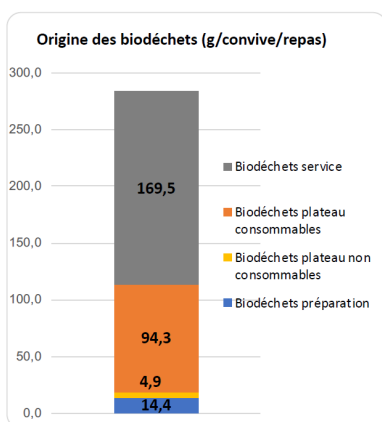
Mme LIOCOURT souhaiterait que les **horaires d'ouverture de la lingerie** soient rappelés de façon à ce que les familles puissent, si besoin, y aller déposer les articles à identifier.

Mme BACK rappelle que des filets sont à disposition dans les chambres : ils permettent d'y déposer les vêtements non identifiés à transmettre à la lingerie pour marquage électronique (pose d'une puce thermocollée).

VI/ Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

Mme JACQUEL rappelle que l'établissement s'est engagé auprès du Conseil Départemental dans un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pendant 5 jours, 04 au 08 février 2019, tous les bio-déchets issus de la préparation et de la consommation des repas de midi dans les 2 salles de restaurant principales ont été pesés.



Les biodéchets ont représenté 283 g /convive/repas soit plus de 11 tonnes rapportées sur un an pour les 2 salles de restaurants.

Le **gaspillage alimentaire** qui englobe les **denrées qui auraient pu être consommées et qui ont été jetées** représente **264g/convive/repas** ; le gaspillage moyen en EHPAD étant de 155g/convive/repas.

Le gaspillage de pain est de **7g/convive/repas**.

Le **taux de gaspillage alimentaire** (pourcentage de nourriture jetée -déchets de service et d'assiettes- par rapport à la quantité nette produite) est de près de **40%** dans notre établissement alors que

la moyenne en EHPAD est de 17%.

Le **coût du gaspillage alimentaire** s'élève, pour une année, à plus de **37 000 €**.

L'établissement s'est fixé comme objectif de **réduire le gaspillage alimentaire de 30%**.

Sur les 264 grammes de gaspillage mesurés lors de la semaine de référence, cet objectif représente une diminution d'environ 79 grammes du gaspillage alimentaire.

Un plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire a été défini ; il s'articulera autour des 3 axes suivants :

- ⇒ Trier et valoriser les biodéchets
- ⇒ Adapter les quantités produites pour diminuer le gaspillage alimentaire
- ⇒ Repenser l'organisation du service pour diminuer le gaspillage alimentaire

Ce plan d'action sera déployé tout au long de l'année 2019 et une nouvelle campagne de pesée sera mise en œuvre en février 2020.

Des actions ont déjà été déployées : réduction de la quantité de pain, de la quantité de potage produit ...

Mr SCHOUMACHER confirme qu'à présent une seule tranche de pain est distribuée systématiquement, du pain supplémentaire est servi à la demande.

Mme LIOCOURT demande, si quelquefois, il serait possible de proposer aux résidents un pain différent à la place du pain blanc (pain de campagne ou autre). Mme BACK prend note.

Mr GLASENER précise que, selon lui, la température insuffisante du plat principal, est la cause principale du gaspillage alimentaire. Il regrette également que les yaourts servis soient systématiquement ouverts par le personnel ce qui oblige à les jeter lorsqu'ils ne sont pas consommés.

Le CVS prend acte de cette démarche.

VII/ Animation et vie sociale

La présentation des plannings d'animation a été revue. En effet, Mme SAUNY explique qu'une harmonisation des animations a été effectuée entre les différents services (La Rochelle et les 4 Saisons) et une standardisation des activités chaque semaine et selon des thématiques journalières (exemple le lundi c'est « bouger » avec de la gym, de la danse en position assise). Des activités spécifiques ou événements comme les spectacles viennent se greffer au planning. Chaque résident reçoit le planning du mois ; il est également affiché dans les ascenseurs.

Mme DUBOST demande que les horaires des activités soient inscrits sur les plannings.

Mr SCHOUMACHER apprécie la lecture du journal chaque jour.

Mme le Dr FERRY-BERT explique que de nouvelles orientations ont été prises en matière d'animation et de vie sociale dans l'établissement.

La population de personnes accueillies en EHPAD change et les personnes qui arrivent sont physiquement dépendantes avec des troubles psychiques plus ou moins modérés.

Les animations et sorties proposées ne peuvent plus être les mêmes qu'il y a quelques années. L'établissement souhaite donc proposer une offre qui touche le plus de résidents possible avec des activités adaptées aux possibilités de chacun avec d'avantage d'animations au sein même de l'établissement.

Mme SAUNY présente les différents projets en cours :

- **Potagers, jardinières et bacs à fleurs**
- **« Ode à la nature » - projet porté par la cité des paysages** : création d'un tableau sur le thème de l'eau qui sera exposé à Sion.

Ce projet consistera au travail du verre et sera mené en collaboration avec un collectif de créateurs verriers (Kaléidosco de Favières). 6 résidents devraient y participer.

- **Partenariat avec l'école primaire de Custines sur le projet « Pas si bête »**

Ce projet portera sur la biodiversité (papillons) et les relations intergénérationnelles (chant, théâtre). Dans ce cadre, des résidents sont allés, au mois de février, au jardin botanique JM Pelt.

Mme LEPRUN regrette qu'il n'y ait pas de « boutique » aux 4 Saisons. La gestion de cette « boutique » à La Rochelle est assurée par une bénévole qui n'est pas en mesure de s'investir sur les 2 sites.

Le CVS prend acte.

VIII/ Point sur les épidémies récentes

Mme le Dr FERRY-BERT revient sur la période difficile du mois de février et explique les choix faits en interne pour contenir les épidémies.

Un confinement a été mis en place afin de supprimer tous les flux au sein de l'établissement : dans un premier temps, les personnes souffrantes ont été maintenues en chambre puis l'ensemble des résidents ; toutes les activités de regroupement (animations, repas en salle à manger) ont été supprimées et il a été demandé aux familles de suspendre leurs visites.

Cette période a été compliquée et lourde à gérer pour le personnel et difficile à vivre pour les résidents mais ces mesures contraignantes ont permis de juguler les épidémies.

Du 14 au 20 février 1/3 des résidents des 4 Saisons ont souffert de la grippe.

Du 18 au 25 février 1/3 des résidents de La Rochelle ont souffert de la grippe et 1/5 de la gastroentérite.

Mme le Dr FERRY-BERT tient à souligner que l'ensemble des résidents atteints par la grippe avaient tous été vaccinés. Sur les 11 professionnels touchés, 1 avait été vacciné.

Elle remercie les médecins traitants du territoire qui se sont également impliqués dans la gestion de cette crise.

Le CVS prend acte.

IX/ Questions des résidents

▪ Pourquoi le « séjour vacances » n'est pas organisé cette année ?

De moins en moins de résidents sont concernés par ce type de séjour (2 seulement en 2018) qui nécessite une certaine autonomie des participants mais implique l'accompagnement par un/des professionnels de l'établissement.

Cette année l'établissement ne pourra pas dégager de professionnel pour accompagner un ou plusieurs résidents. Néanmoins, l'établissement peut accompagner les résidents dans leurs démarches de recherche d'organismes proposant des séjours vacances.

▪ Avancement et fin des travaux en cours ?

Ce point a été traité en début de séance.

▪ Possibilité d'un jeu de boules ?

Mme BACK ne s'y oppose pas, en revanche combien de résidents sont encore en mesure de participer à cette activité ?

▪ Pourquoi moins de sorties avec l'animatrice ?

Effectivement, Mme HISLEN déplore que ce soient toujours les mêmes résidents qui profitent de sorties à l'extérieur de l'établissement.

Comme évoqué dans le point sur l'animation et la vie sociale, Mme de Dr FERRY-BERT rappelle la densification de ce qui est proposé en interne car on sait qu'il n'est plus possible de sortir la majorité des résidents, du fait de leur état de dépendance.

▪ Possibilité de retarder le repas du soir à partir du printemps

Mme BACK répond que cela nécessite un changement de l'organisation de travail de nombreux professionnels. Elle n'est pas en mesure de donner une réponse en séance.

SSIAD

Une nouvelle infirmière coordinatrice a pris ses fonctions début mars en remplacement de l'infirmière qui a quitté l'établissement.

Mme LEPRUN souligne le professionnalisme, l'amabilité, la patience des personnels du SSIAD.

X/ Questions diverses

Mme CAILLAVET demande si les **travaux manuels** seront à nouveaux proposés au planning d'animation. Mme le Dr FERRY-BERT explique que ce choix est porté par l'équipe de direction et qu'à présent, l'animation s'oriente vers d'autres axes.

Mais une piste est actuellement à l'étude avec l'intervention d'une bénévole pour proposer des travaux manuels.

Mme GIRAUD souhaiterait savoir si la **vente de vêtements** aura à nouveau lieu.

Mme SAUNY répond que ce n'est pas prévu. La commerçante aurait néanmoins dit à des familles qu'elle reviendrait au moment des soldes d'été.

Mme HISLEN rappelle, comme déjà signalé à plusieurs reprises, que la **porte d'accès sur la terrasse depuis la salle TV** ne permet toujours pas de rentrer dans l'établissement lorsqu'elle est refermée. Les familles et résidents doivent faire tout le tour pour rentrer.

Mr GLASENER tient à préciser que les personnels qui s'occupent des résidents sont formidables, très gentils, proches, attentionnés, même si elles doivent aller vite.

Il se demande pourquoi les contrats de certains agents compétents ne sont pas renouvelés.

Mme BACK explique que la plupart du temps, les agents en contrat remplacent des agents titulaires en arrêt maladie, en congés maternité, en disponibilité ... Lorsque l'agent titulaire reprend son travail, elle est contrainte d'arrêter le contrat de l'agent remplaçant.

Mme BACK invite les résidents à se rapprocher des cadres de service lorsqu'ils sont satisfaits ou pas de l'accompagnement réalisé par les agents cela peut aider dans le choix des futurs remplaçants mais aussi de mieux travailler ensemble.

Mme BONGARD rajoute que « *les infirmières sont toutes super* ».

Plus aucune question n'étant soulevée, Mme GARBANI lève la séance à 16H30.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

La Présidente du CVS,
Marie Claude GARBANI

Signé